

Communiqué
Réunion des Ministres des finances et Gouverneurs de banque centrale du G20 Mexico,
25-26 Février 2012

1. Nous, Ministres des finances et Gouverneurs de banque centrale du G20, nous sommes réunis pour répondre aux défis économiques et financiers actuels et nous sommes mis d'accord sur la manière de progresser dans la mise en oeuvre des mandats qui nous ont été confiés par nos chefs d'Etat et de Gouvernement.
2. Des mesures substantielles de politique économique ont été prises depuis notre dernière rencontre et les développements économiques récents montrent la poursuite d'une reprise globale modeste et une atténuation des tensions sur les marchés financiers mondiaux. Nous nous félicitons des progrès importants accomplis par l'Europe ces derniers mois pour renforcer les finances publiques, prendre des mesures permettant de réduire les tensions financières, bâtir des institutions plus fortes, mettre en oeuvre des réformes structurelles soutenant la croissance et placer la Grèce sur une trajectoire soutenable. Nous nous félicitons également de l'amélioration de la situation des marchés en lien avec les mesures prises par la BCE. Pour autant, les prévisions de croissance pour 2012 sont modérées et les risques à la baisse restent élevés. L'environnement économique international continue d'être marqué par des performances inégales, avec une croissance faible dans les économies avancées et une expansion plus forte, quoique en ralentissement, dans les pays émergents. Des problèmes structurels, un rééquilibrage global insuffisant, des écarts de développement persistants et des niveaux élevés d'endettement public et privé et d'incertitude continuent de peser sur les perspectives de croissance mondiale à moyen terme. Bien que la volatilité sur les marchés financiers internationaux se réduise, elle reste généralement élevée et nous sommes résolus à continuer à réduire les risques à la baisse. Nous sommes attentifs aux risques liés à des prix du pétrole plus élevés et nous nous félicitons de l'engagement des pays producteurs de continuer à assurer une offre suffisante. Avec un chômage toujours trop élevé dans de nombreux pays, nous restons fermement engagés à soutenir la croissance et la création d'emplois.
3. Le plan d'action de Cannes pour la croissance et l'emploi a défini des engagements importants pour atteindre notre objectif d'une croissance forte, durable et équilibrée. Nous progressons dans la mise en oeuvre de ces engagements, qui restent totalement pertinents. Nous avons convenu aujourd'hui de renforcer la surveillance et la redevabilité pour nous assurer que ces engagements sont tenus, notamment en matière de politiques budgétaires, financières, structurelles, monétaires et de change, de commerce et de développement, comme nous l'ont demandé les chefs d'Etat et de Gouvernement à Cannes. Pour mettre à jour les actions que nous prenons pour remplir nos objectifs communs, nous avons convenu de développer un « plan d'action de Los Cabos ». Reconnaissant que l'emploi et l'inclusion sociale sont au coeur de nos actions, nous attendons avec intérêt le rapport des organisations internationales sur la manière dont le cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée peut contribuer à la création d'emplois. Nous examinerons les progrès réalisés lors de notre réunion d'avril.
4. Les membres du G20 se sont engagés activement à prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder le système financier mondial et éviter les scénarios défavorables. A Cannes, nos chefs d'Etat et de Gouvernement nous ont demandé d'examiner l'adéquation des ressources du FMI. Cet examen est particulièrement important dans un contexte de risques persistants à la baisse. Les pays

de la zone euro vont réévaluer la force de leur facilités d'assistance financière en mars. Cela une formera une contribution essentielle à nos réflexions en cours pour mobiliser des ressources pour le FMI.

5. Comme l'ont demandé les chefs d'Etat et de gouvernement, nous examinons les options pour assurer que des ressources pourront être mobilisées pour le FMI dans les temps. Nous avons réaffirmé notre engagement à ce que le FMI demeure une institution reposant sur les quote-parts et nous avons convenu qu'une manière réalisable d'accroître les ressources du FMI à court-terme passe par des emprunts bilatéraux et des contrats d'achats d'obligations avec un grand nombre de membres du FMI. Ces ressources seront accessibles à l'ensemble des membres du FMI, et ne seront pas réservées à une région particulière. Des mécanismes d'atténuation des risques et des conditionnalités appropriés s'appliqueront, tel qu'approuvé par le Conseil d'Administration du FMI. Les progrès de cette stratégie seront évalués lors de la prochaine réunion ministérielle en avril. D'autres options mentionnées par les chefs d'Etat et de Gouvernement à Cannes, comme les DTS, sont à l'étude.
6. Nous allons continuer à travailler à la réforme des quote-parts et de la gouvernance du FMI, dans le prolongement des engagements pris à Séoul et à Cannes. A cette fin, les pays membres du G20 ont réaffirmé leur engagement à mettre en oeuvre en totalité la réforme de la gouvernance et de quote-parts de 2010 d'ici à la date convenue des Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI en 2012, à revoir de manière approfondie la formule des quote-parts pour mieux refléter les poids économiques d'ici janvier 2013 et à finaliser la prochaine revue générale des quote-parts d'ici janvier 2014. Le G20 contribuera également au travail en cours pour renforcer le cadre de la surveillance du FMI, en contribuant à la considération de propositions pour une nouvelle décision sur la surveillance qui permettra une meilleure intégration de la surveillance bilatérale et multilatérale.
7. Afin d'éviter de nouveaux risques systémiques, nous réaffirmons notre engagement à poursuivre l'agenda de régulation financière, selon le calendrier agréé, d'une manière cohérente sur le plan international et non-discriminatoire. Nous allons effectuer un suivi de sa mise en oeuvre complète et dans les temps dans toutes les juridictions grâce au cadre coordonné de suivi de la mise en oeuvre du CSF. Ce programme comprend Bale II, II,5, III, les réformes sur les marchés de dérivés de gré à gré, les mesures traitant les institutions financières d'importance systémique, y compris les « attributs clé pour des régimes de résolution efficaces », et les principes et standards sur les pratiques en matière de rémunération. Nous encourageons le travail en cours sur les infrastructures de marché systémiques, y compris les sauvegardes pour promouvoir la compensation centrale, et sur le renforcement de la surveillance et de la régulation du système bancaire parallèle, et sur le cadre de gouvernance global pour le registre d'identification des entités juridiques. Nous saluons les progrès du CSF sur la réduction de la dépendance réglementaire aux notations de crédit externes et nous appelons à de nouveaux progrès par les autorités nationales et les organismes d'établissement des normes dans ce domaine. Nous saluons également l'établissement du groupe de travail sur les capacités, les ressources et la gouvernance du CSF, et nous attendons ses recommandations pour placer le CSF sur une assise institutionnelle solide, avec une personnalité morale et une plus grande autonomie financière, tout en maintenant des liens forts avec la BRI. Nous avons donné mandat au CSF de coordonner, avec le FMI et la Banque mondiale, une étude pour établir dans quelle mesure les réformes agréées en matière de régulation financière pourraient avoir des conséquences involontaires sur les pays émergents et en développement.

8. Pour apporter un important complément à notre programme de régulation financière, nous sommes tombés d'accord pour poursuivre les cinq recommandations du Partenariat mondial pour l'accès aux services financiers de base, adoptés à Cannes, et amener l'agenda d'inclusion financière à des résultats concrets. Nous avons convenu de travail dans trois domaines pour promouvoir l'inclusion financière. Premièrement, en partageant les expériences des pays membres ou non-membres du G20 dans le cadre du « Programme du G20 d'apprentissage par les pairs en matière d'inclusion financière » et en développant un cadre de mise en œuvre des engagements des pays en matière d'inclusion financière. Deuxièmement, en reconnaissant l'importance et la pertinence du travail que l'OCDE et le Réseau international pour l'éducation financière, et la Banque mondiale, effectué en matière d'éducation financière, ainsi que pour le développement des principes de haut-niveau pour les stratégies nationales d'éducation financière d'ici au Sommet de Los Cabos. Troisièmement, en faisant progresser l'agenda de protection des consommateurs de produits financiers en développant des approches efficaces pour contribuer à la mise en œuvre des principes de haut niveau adoptés à Cannes.
9. Nous attendons avec intérêt le rapport pour nos chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum mondial sur la transparence et l'échange d'informations en matière fiscale sur les progrès réalisés et sur une nouvelle série de revues. Nous appelons tous les pays à rejoindre le Forum mondial sur la transparence et à signer la convention multilatérale sur l'assistance mutuelle. Nous demandons un rapport intérimaire et une mise à jour par l'OCDE sur les étapes nécessaires pour améliorer les échanges d'informations fiscales complets, en particulier les échanges automatiques d'information et, avec le GAFI, sur les mesures prises pour empêcher l'utilisation abusive des structures sociétaires et pour améliorer la coopération entre les agences dans la lutte contre les activités illicites. Nous saluons l'adoption des recommandations révisées du GAFI sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Nous saluons également le travail en cours par le CSF sur le respect des standards d'échange d'information et de coopération en matière de régulation et de supervision.
10. Nous sommes d'accord pour nous appuyer sur les travaux précédents du G20 et pour réunir des contributions des organisations internationales afin de produire un rapport sur les effets de la volatilité des prix des matières premières sur la croissance économique. Le rapport devra analyser les options de politique que les pays du G20 pourraient envisager pour réduire la volatilité excessive des prix des matières premières, ou atténuer ses effets sur la croissance et sur le bien-être des segments les plus vulnérables de la population, ou saisir les opportunités pour la croissance économique qu'offrent les marchés de matières premières. Nous nous réjouissons de recevoir le rapport de l'OICV sur la mise en œuvre de ses recommandations sur les marchés de dérivés de matières premières d'ici notre réunion de Novembre. Nous réaffirmons nos engagements à améliorer la base de données JODI sur le pétrole et à travailler en vue d'une application des mêmes principes à la base de données JODI sur le gaz, à faciliter le dialogue entre producteurs et consommateurs sur le marché de l'énergie, à améliorer la transparence des marchés du gaz et du charbon, à améliorer le fonctionnement et la surveillance des agences d'évaluation des prix du pétrole, et de rationaliser et d'abandonner progressivement à moyen terme les subventions inefficaces aux énergies fossiles, tout en assurant un soutien ciblé aux plus pauvres et nous ferons rapport sur les progrès réalisés.
11. Reconnaissant le potentiel de la « croissance verte », nous demandons à l'OCDE, avec la Banque mondiale et les Nations Unies, de préparer un rapport pour fournir aux pays du G20 des options pour insérer les politiques de croissance verte et de développement durable dans les programmes de

réformes structurelles, de manière adaptée aux conditions spécifiques et au niveau de développement de chaque pays. Nous contribuerons à la préparation du rapport en renseignant sur une base volontaire les mesures que nous avons prises pour intégrer la croissance verte et le développement durable dans notre programme de réformes structurelles. Nous continuerons à travailler sur le financement du changement climatique et ferons rapport à nos chefs d'Etat et de Gouvernement en juin.

12. Nous reconnaissons la valeur des outils et des stratégies de gestion des risques de catastrophes naturelles pour mieux prévenir les catastrophes, protéger les populations et les biens, et gérer financièrement leur impact économique. Nous reconnaissons également le besoin de diffuser leur usage. A cette fin, nous avons demandé à la Banque mondiale de préparer une compilation des expériences des pays et à l'OCDE de proposer un cadre que les pays pourraient utiliser pour la mise en œuvre de leurs stratégies de gestion des risques de catastrophes naturelles.